

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, mardi le 13 août 2012 à 19h00, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire,

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Ghislain Matte, Josée Martin, et Gaétan Desmarchais , tous membres du conseil et formant quorum.

M. Serge Deraspe, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente session, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil de la manière et dans les délais prévus par la loi.

RÉSOLUTION NO. 2012-08-162

SOUSSIONS POUR POSE DE BITUME SUR DIVERSES RUES

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Ubalde a procédé en date du 26 juin 2012, à un appel d'offres public pour la fourniture et la pose d'environ 7,215 m.car. de bitume sur diverses rues ;

ATTENDU QU'à la date limite de réception des soumissions, la municipalité a reçu les offres suivantes taxes incluses :

Nom	Total	Prix m.car
Construction & Pavage Portneuf Inc.	127,252.15 \$	15.34 \$
Asphalte Saint-Ubalde inc.	128,682.32 \$	15.512 \$
Nasco Inc.	145,336.21 \$	17.52 \$
Pagé Construction Division de Sintra Inc.	147,658.94 \$	17.80 \$

ATTENDU QUE la soumission présentée par Construction & Pavage Portneuf inc. est conforme aux exigences du document d'appel d'offres ;

**En conséquence,
Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
Et résolu unanimement :**

QUE la municipalité de Saint-Ubalde adjuge à Construction & Pavage Portneuf inc. le contrat de pavage de diverses rues pour un montant de 127,252.15 \$ (ou 15.34 m.car.) et autorise le maire et le directeur général à signer le contrat à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-163

POMPIERS DE SAINT-UBALDE / MOTION DE FÉLICITATIONS

Il est proposé par Mme Louise Magnan
Et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil municipal offre au nom de la population leurs félicitations à la brigade des pompiers de Saint-Ubalde qui a terminé première au concours des habiletés au Festival des pompiers de Portneuf 2012 qui s'est tenu récemment dans la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut énumérées, sont projetées par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 13e jour d'août 2012.

Serge Deraspe
Directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION NO. 2012-08-164

FIN DE LA SESSION

Il est proposé par M.Ghislain Matte
Et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

Serge Deraspe
Directeur général & secrétaire-trésorier

Pierre Saint-Germain
Maire